

Processus de sélection des candidats à la formation BPJEPS Gymnastique Rythmique

Version du 28/10/2025

1 – La Vérification des Exigences Préalables à l'Entrée en Formation (VEPEF)

L'accès à la formation au Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport, spécialité Educateur Sportif option gymnastique rythmique nécessite d'avoir vérifié les Exigences Préalables à l'entrée en formation.

Nous attirons l'attention des candidats sur le fait que seuls les candidats ayant retourné un dossier complet au CREPS en respectant la date limite seront convoqués aux épreuves de sélections.
Pour prétendre entrer en formation, le (la) candidat(e) doit :

- Être âgé de plus de 18 ans, au cours de la formation (le signaler à l'inscription pour vérifier la faisabilité).
- être titulaire de l'une des attestations de formation relative au secourisme suivante :
 - « prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC1) ou « attestation de formation aux premiers secours » (AFPS) ;
 - « premiers secours en équipe de niveau 1 » (PSE 1) en cours de validité ;
 - « premiers secours en équipe de niveau 2 » (PSE 2) en cours de validité ;
 - « attestation de formation aux gestes et soins d'urgence » (AFGSU) de niveau 1 ou de niveau 2 en cours de validité ;
 - « certificat de sauveteur secouriste du travail (SST) » en cours de validité, avec production de l'attestation de recyclage annuel.
- Fournir l'attestation de JAPD (Journée d'Appel de Préparation à la Défense) ou de JDC (Journée Défense et Citoyenneté) donc être en situation régulière au regard du code du service national.
- Présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement des activités sportives datant de moins d'un an à la date d'entrée en formation (voir document type lors de l'inscription)
- satisfaire au test technique préalable à l'entrée en formation :

Dijon - Siège
15, rue Pierre de Coubertin
21000 Dijon

Besançon
3, avenue des Montboucons
25000 Besançon



**RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ**

**LABEL
GRAND
INSEP**

Le (la) candidat(e) est soumis(e) au test technique suivant lié à sa pratique personnelle :

Le candidat réalise un enchainement d'une durée de trente secondes maximum avec l'engin de son choix parmi les cinq suivants: corde, cerceau, ballon, massues, ruban.

L'attestation de réussite au test est délivrée lorsque le candidat satisfait à la réalisation d'au moins trois des cinq éléments qui compose l'enchainement de l'engin choisi, tel que présenté ci-dessous, dans le temps imparti.

La réalisation d'un élément est satisfaite si tous les critères de réussite sont validés.

	CORDE	CRITERES DE REUSSITE	CERCEAU	CRITERES DE REUSSITE
1	balancer frontaux corde tenue un bout dans chaque main	réaliser l'élément en respectant le plan et la ligne de la corde	enclenchement et rotations horizontales	réaliser l'élément en gardant le cerceau horizontal
2	sautiller pieds joints avant et arrière	réaliser l'élément en gardant bras et jambes tendues	rouler le cerceau au sol, le rattraper après une petite course	réaliser l'élément en roulant de façon linéaire
3	rotation horizontale au dessus de la tête et transmission derrière les jambes	réaliser l'élément en gardant le plan horizontal et la corde allongée	Toupie au sol	faire le tour du cerceau en gardant la rotation du cerceau au sol (toupie)
4	échapper un bout dans le dos et le poser au sol	réaliser l'élément en gardant la corde allongée	lancer à plat entrer dedans	réaliser l'élément en gardant le cerceau à l'horizontale
5	remonter un bout de la corde posé au sol	réaliser l'élément en rattrapant le nœud	lancer sagittal	réaliser l'élément en gardant le plan du cerceau

Les candidats qui auront vérifié les Exigences Préalables à l'Entrée en Formation (réussite ou dispense) se présenteront ensuite aux épreuves complémentaires de sélection. Ces épreuves complémentaires de sélection sont propres à chaque Organisme de Formation.

2 - Les épreuves complémentaires de sélection du CREPS BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ

Cette épreuve sera sélective si le nombre de candidat est supérieur au nombre de place disponible en formation.

Epreuve de sélection : entretien individuel autour du projet professionnel

La commission de sélection rencontre tous les candidats à l'entrée en formation et s'entretiennent avec eux pour les connaître et apprécier la pertinence de leur projet de formation. Les candidats rencontrent 2 membres de la commission de sélection

Protocole de l'épreuve : la durée maximale de l'entretien est de 20 minutes, les 10 premières minutes étant laissées aux candidats pour qu'ils se présentent. Les candidats doivent organiser leur exposé pour mettre en évidence leurs différents parcours (scolaire, sportif, professionnel...) les raisons de leur choix pour cette formation, l'organisation mises en place pour leur année de formation et le projet qu'il nourrisse grâce au BP AG

La capacité des candidats à se définir des objectifs et à s'organiser pour les atteindre, ainsi que leur capacité à être à l'aise face à une commission de sélection et à s'exprimer oralement pour le convaincre de leur potentiel sont importantes.

